



Chercher un arrêt du Tribunal fédéral efficacement

Contenu dérivé des documents fournis • édition autonome révisée

Pourquoi cette fiche existe

Un arrêt du TF ne se cherche pas comme une définition de cours. Il faut partir du bon indice : référence ATF, numéro de cause, date, domaine ou mots-clés.

Les bons points d'entrée

- Référence ATF connue : chercher directement dans les arrêts principaux.
- Numéro de cause connu : c'est l'adresse la plus rapide.
- Date connue : restreindre la période.
- Domaine connu : filtrer si l'outil le permet.
- Mots-clés seuls : utile, mais souvent trop large.

Ce qu'il faut noter

- juridiction : Tribunal fédéral
- date
- numéro de cause / référence ATF
- cour concernée
- mots-clés
- principe dégagé
- considérant utile

Formule JurisMedX

Un arrêt TF se cherche avec un indice. Sans indice, on pêche au filet troué.

Mise en garde

Les termes procéduraux doivent être vérifiés dans la matière concernée. Les précisions éditoriales ne remplacent pas les consignes du cours.